

LISTE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 juin 2024

Commune de La Grande Paroisse

Seine et Marne

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit juin, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de La Grande Paroisse, se sont réunis en mairie sur la convocation en date du 10 juin 2024 et sous la présidence de M. Emmanuel LEDOUX, Maire.

Sur les 23 membres du conseil municipal,

16 étaient présents : QUORUM ATTEINT : Emmanuel LEDOUX, Maire, Serge COURROUX, Catherine CAZES, Patrick SPELLER, Annick PROUT-RIEU, adjoints, Fabrice AUBERT, Loïck FAGIS, Jean-Claude GALLOIS, Sandrine GERIN, Catherine LESSINGER, Danièle MARTINET CONTANT, Patrice PATAY, Christina QUERMELIN, Vincent ROCHER, Nelly RODIER-NICOLI et Laurence SIMON, conseillers municipaux.

5 étaient représentés : Isabelle MALTAVERNE par Catherine Cazes, Jean RIFFAUD par Serge Courroux, Claudia AGUILAR par Loïck Fagis, Dimitri ARNOULD par Emmanuel Ledoux et Jean -Luc EVEN par Sandrine Gérin.

2 étaient absents : Mélanie SAGNA et Pierre-Yves THOMAS.

Ce qui totalise 21 votants.

Mme Catherine CAZES a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS APPROUVEES

Le procès-verbal de la séance du 21 mai 2024 a été approuvé à l'unanimité.

DEL202423 : Par 15 voix Pour, 3 abstentions (*Mme Aguilar et MM Fagis et Gallois*) et 3 Contre (*Mmes Martinet-Contant et Quermelin et M. Rocher*), accepte de vendre les murs du café du centre avec ou sans le logement situé au dessus du café.

DEL202424 : Par 17 voix et 4 abstentions (*Mmes Gérin, Lessinger et Quermelin et M. Even*), se prononce CONTRE la modification des statuts du SITCOME.

DEL202425 : A l'unanimité, de nommer Cécile Bongibault, coordonnatrice, Christelle Courties, coordonnatrice adjointe, et de leur attribuer une indemnité, d'autoriser le recrutement de six agents recenseurs maximum sur des contrats à durée déterminée sur la base du SMIC et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

DEL202426 : A l'unanimité, de mettre en place le remboursement des frais de repas du personnel dans le cadre de missions ou formations au réel sur justificatifs de paiement dans la limite maximum de 20€.

DEL202427 : A l'unanimité, de créer trois contrats d'accompagnement dans l'emploi à temps complet, à raison de 35 heures par semaine pour une durée de 16 mois maximum.

DEL202428 : A l'unanimité, de mettre en place à compter du 1^{er} septembre 2024, pour la location de la salle des fêtes par les associations, sa gratuité du 1^{er} mai au 30 octobre et du 1^{er} novembre au 30 avril, de laisser une gratuité et à partir de la seconde demande, de demander une indemnité de 55 €/jour, quel que soit le jour de la semaine.

DEL202429 : A l'unanimité, autorise la neutralisation des amortissements 2023.

DEL202430 : A l'unanimité d'attribuer le marché d'éclairage public à l'entreprise SDEL TRAVAUX EXTERIEURS IDF exerçant ses activités sous l'enseigne « CITEOS », 71/75 Avenue du Président Kennedy à VIRY-CHATILLON pour un montant estimatif de 100 201,00 € HT. L'accord cadre à bons de commandes mono-attributaire ne pourra dépasser 170 000,00 € HT avec une fin de marché au 31 décembre 2025.

DEL202431 : A l'unanimité, d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée AD1103 d'une superficie de 422 m² ; leur intégration au domaine public communal et la constitution des différentes servitudes attachées à ce transfert dans le domaine public communal ; d'autoriser le maire à régler les frais afférents et à signer l'acte notarié à intervenir, ainsi que tous les documents que cette opération nécessiterait.

En Mairie, le 19 juin 2024.

La secrétaire de séance,
Catherine CAZES



Le Maire,
Emmanuel LEDOUX

